Moi aussi, je veux de la parité, mais pour les hommes ! Partout !

écrit par Yann Kempenich | 4 octobre 2018



Illustration : <u>prestation de serment</u> à l'École de la magistrature de Bordeaux (80% de candidats féminins)

Grâce au gouverneur démocrate Jerry Brown, la Californie vient d'adopter une loi obligeant les entreprises à inclure un certain nombre de femmes dans leur conseil d'administration. Les contrevenants s'exposent à des amendes allant jusqu'à 300 000\$.

"Étant donné tous les privilèges spéciaux dont les sociétés ont profité jusqu'à présent, il est plus que temps que les conseils incluent aussi celles qui constituent plus de la moitié des 'personnes' en Amérique" (Begeek.fr)

Accusant généralement 10 ans de retard sur les Etas-Unis, la France, cette fois-ci, n'est pas en reste : « la loi Copé-Zimmermann impose depuis janvier 2017 la présence de 40 % de femmes aux entreprises de plus de 500 salariés » (Le Figaro)

Certains se poseront la question de la constitutionnalité de lois discriminatoires imposant la parité (ou des quotas ethniques) dans des institutions publiques ou privées, et plus encore dans le monde de la libre entreprise.

Mais alors, si la parité devient un enjeu sociétal et un but en soi, soyons logique : qu'elle soit mise en œuvre partout !

Les hommes constituant également *la moitié des personnes en France*, pourquoi ne pas « re-masculiniser » les chasses gardées féminines, à savoir les écoles vétérinaires (73% de femmes en 2016), la Justice (80 % des diplômés de l'ENM et près 60 % des juges) ou l'enseignement (82% dans le primaire)? A contrario, légiférons pour féminiser le personnel politique (62% d'hommes à l'Assemblée), la Gendarmerie (80%) ou l'Armée (90%). Mais attention, pas que la haute hiérarchie et les postes prestigieux : du soldat de base au pilote de char, du CRS au démineur, il faut impérativement 50% de femmes !

Et puis exigeons la parité femme-homme dans tous les corps de métiers, même les plus modestes : crèches ou hôpitaux, blanchisseries ou boucheries, chez les éboueurs ou les bûcherons, à la caisse d'Intermarché ou chez Carglass, comme auxiliaire de vie ou garde d'enfant à domicile.

Ne serait-ce pas là le principe d'égalité inscrit dans notre constitution ?

Des exemples qui interrogent



Greffiers stagiaires de <u>l'Ecole nationale des greffes</u> en 2016



Promotion 2013 des jeunes professeurs des écoles de l'IUFM d'Albi : 31 femmes et 2 hommes (<u>La Dépêche</u>)



Primaire 2017 de la gauche : où sont les 50% de candidates ?



... et à droite ?



Des femmes prêtes au combat : soldats du bataillon mixte des Lions de la vallée du Jourdain (<u>Tsahal</u>)



<u>Futur équipage</u> du sous-marin nucléaire d'attaque nouvelle génération Suffren

Le métier de femme-éboueur vu par la Mairie de Paris

Le métier de « forestière-bucheronne »

Le métier de maïeuticien (« sage-homme »)